

Compte-rendu de la SEANCE du 12 avril 2017

L'An deux mil dix-sept, le douze avril, à vingt-heures heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Moirax, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri TANDONNET, Maire de Moirax

Date de la convocation : 07 avril 2017

Présents : Monsieur Henri TANDONNET, Maire
Madame Catherine TENCHENI, 1^{er} adjoint
Monsieur Michel CASAGRANDE, 2^{ième} adjoint
Monsieur Daniel MURIEL, 3^{ième} adjoint
Messieurs Philippe GALAN, Louis JALLAIS, Daniel BARBIERO, Mesdames Mariette SEMELIN, Patricia MONTEIL, Frédérique DURAND, Bernadette BOUYSSONNIE et Marie-Pierre DELAUNEY

Absents excusés : Monsieur Lionel MICHOT qui a donné pouvoir à Monsieur Daniel BARBIERO et David GREGOIRE qui a donné pouvoir à Monsieur Daniel MURIEL et Madame Brigitte ZUGAJ qui a donné pouvoir à Madame Bernadette BOUYSSONNIE

Secrétaire de séance : Madame Catherine TENCHENI

ORDRE DU JOUR :

- 1. Décision du Maire**
- 2. Finances locales – Affectation des résultats de fonctionnement 2016**
- 3. Finances locales – Vote du Budget primitif 2017**
- 4. Finances locales – Vote du taux des impôts locaux pour 2017**
- 5. Finances locales – Demande location salle des fêtes**

*** Questions diverses**

Monsieur le Maire indique que le compte-rendu de la séance du 24 mars 2017 a été adressé aux conseillers municipaux avec la convocation.

Aucune observation n'étant soulevée, il est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu de la SEANCE du 12 avril 2017

1. Décisions du Maire

Monsieur le Maire rendra compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé (janvier / février / mars 2017) dans le cadre de la délégation d'attributions de compétence – article L2122-23 du CGCT – donnée par le CM le 18 avril 2014 :

1	Adhésion à la fondation du patrimoine pour l'année 2017, le 10 janvier 2017
2	Arrêté de virement de crédit pour le paiement d'un dégrèvement de TH sur logements vacants (article 7391172) signé le 13 janvier 2017 (gestion 2016)
3	Vente de coupe de bois à Rodolphe DESGRANGES le 08 février 2017 (40 €)
4	Acceptation des conditions particulières pour l'assurance du personnel le 22 février 2017 (renégociation du contrat)
5	Adhésion à la FDGON pour l'année 2017 le 1 ^{er} mars 2017
6	Mandatement de frais d'huissier pour le constat à la salle des fêtes (565.47 €) le 02 mars 2017
7	Signature de la convention de partenariat avec l'association CONCORDIA pour la deuxième tranche des travaux restauration du rempart le 10 mars 2017
8	Adhésion au CAUE 47 pour l'année 2017, le 28 mars 2017

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

2. Finances locales – Affectation des résultats de fonctionnement 2016

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Compte-rendu de la SEANCE du 12 avril 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	169 302.19 €
- un excédent reporté de :	99 362.30 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	268 664.49 €
- un déficit d'investissement de :	31 005.63 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
soit un besoin de financement de :	31 005.63 €

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2016: EXCEDENT :	268 664.49 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	31 005.63 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	237 658.86 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT 31 005.63 €

3. Finances locales – Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité (12 voix pour et 3 voix contre : Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) les propositions nouvelles du budget primitif 2017 qui s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	625 878.63 €
Recettes :	625 878.63 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	976 879.86 €
Recettes :	976 879.86 €

Pour rappel, total budget :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	625 878.63 € (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	625 878.63 € (dont 0,00 de RAR)

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	976 879.86 € (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	976 879.86 € (dont 0.00 de RAR)

Compte-rendu de la SEANCE du 12 avril 2017

Monsieur Daniel BARBIERO explique les raisons de l'opposition de son équipe à ce budget.

S'agissant de la section d'investissement, il déplore que la capacité d'autofinancement soit aussi réduite et soit ainsi déjà en grande partie neutralisée par le remboursement du capital de la dette.

S'agissant du fonctionnement, il déplore le manque criant de personnel qui est contraint de travailler à flux tendu. Il convient, selon eux, de recruter du personnel.

Monsieur le Maire lui répond qu'un projet de mutualisation du poste d'agent postal avec le secrétariat de mairie est actuellement à l'étude pour faire face à la charge de travail du service administratif.

Enfin, Monsieur Michel DAL MASO sera remplacé après son départ à la retraite.

4. Finances locales – Vote du taux des impôts locaux pour 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de la commission des finances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti.

Les taux des quatre taxes locales s'établissent donc pour l'année 2017 comme suit :

TAXES	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	TAUX VOTES	Produit correspondant
Taxe d'habitation	1 488 000	11.45 %	170 376
Taxe foncière (bâti)	896 200	16.43 %	147 246
Taxe foncière (non bâti)	34 900	47,79 %	16 679
TOTAL			334 301

5. Finances locales – Demande de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la demande de location de la salle des fêtes à moindre frais par la Croix rouge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de proposer à cette association le tarif habitant, soit 450 euros.

Compte-rendu de la SEANCE du 12 avril 2017

Questions diverses :

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à célébrer dans la salle voutée du Prieuré le mariage de Jérôme SCIE avec Vanessa POTUT le 22 avril prochain en raison de l'occupation de la salle des mariages de la mairie par le bureau de vote qui organisera le 1^{er} tour des élections présidentielles le lendemain, dimanche 23 avril 2017.

Constatant l'impossibilité matérielle exceptionnelle d'utiliser la mairie, en raison du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord à la célébration du mariage prévu le 22 avril 2017 dans la salle voûtée du Prieuré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 43.